

<u>Éléments de la DPC</u>	<u>Enjeu exprimé</u>	<u>Objectif opérationnel</u> (= finalité poursuivie)	<u>Projets/actions</u> => <u>Quels projets pour atteindre les objectifs ?</u>
Personnel.	Politique du personnel (<i>Objectifs de développement durable 5, 8, 10, 11, et 16</i>).	<ol style="list-style-type: none"> 1) Recrutement objectif, compte tenu des possibilités budgétaires 2) Lutte contre l'absentéisme 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Analyse des besoins de la population 2) Recherche des causes de l'absentéisme
Améliorer, entretenir et sécuriser les infrastructures collectives.	Mise en œuvre du P.I.C. 2019-2021 (<i>O.D.D. 11</i>).	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réaliser un P.C.M. 2) Améliorer la multimodalité et l'intermodalité 3) Favoriser le partage de l'espace entre usagers 4) Améliorer les cheminements piédestres, cyclistes, et pour P.M.R. 5) Améliorer et/ou rechercher les possibilités de liaisons douces entre villages et vers le centre-ville 6) Amélioration de la sécurité routière 7) Poursuivre la réhabilitation et l'entretien du réseau communal (p.5) / travaux d'entretien de voiries / réfection de dalles de béton 8) Mettre en œuvre le P.I.C. 2019-2021 voté par le Conseil communal du 21.05.19 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Etablir les fiches-actions du P.C.M. 2) Former la C.e.M. 3) Finaliser le RAVeL jusqu'à la limite territoriale avec Frasnes 4) Consulter les acteurs et la population 5) Sensibiliser et informer le personnel communal à une autre mobilité 6) Mettre en place des dispositifs d'aménagement de l'espace 7) Intégrer autant que possible des pistes cyclables sécurisées au réseau routier 8) Réhabiliter l'égouttage, les trottoirs et les accès aux habitations 9) Reprofilier les voiries et les fossés 10) Garantir la sécurité publique par la pose de caméras

<p>Economie – Commerce – Emploi.</p>	<p>Développement du commerce et de l'emploi (O.D.D. 9).</p>	<p>1) Accompagner le développement du P.A.E. 2) Fédérer les agriculteurs, commerçants, entrepreneurs et industriels, et accompagner (p.3) 3) Soutenir le commerce du centre-ville (p.3) 4) Prévention et lutte contre la délinquance (p.4)</p>	<p>1) L'A.D.E.L., les agriculteurs, commerçants, entrepreneurs, et industriels seront les interlocuteurs privilégiés (p.3) 2) Poursuivre l'aide apportée dans l'organisation de festivités promouvant le commerce et l'artisanat (p.3) 3) Proposer un stationnement offrant un temps de gratuité en centre-ville (p.3) 4) Accompagner la restructuration de la Grand-Place par le S.P.W. et poursuivre la rénovation urbaine (p.4) 5) Poser des caméras dans les zones d'activité économique (p.4)</p>
<p>Développement rural/P.C.D.R.</p>	<p>Améliorer la qualité de vie au village (O.D.D. 11).</p>	<p>1) Améliorer et/ou rechercher les cheminements pédestres, cyclistes, et pour P.M.R. 2) Améliorer les liaisons douces entre villages et vers le centre-ville</p>	<p>1) Mettre en œuvre le projet de la Maison de village à Tourpes 2) Mettre en œuvre les fiches relatives à Gallaix, à Grandmetz, et celles relatives à l'environnement 3) Mettre en relation les fiches avec l'élaboration du P.C.M. 4) Poursuivre le programme du</p>

			P.C.D.R. tel que voté en C.L.D.R.
Bibliothèque.	Démocratiser l'accès à la culture et diversifier les publics (O.D.D. 4, 11, et 16).	<ol style="list-style-type: none"> 1) Promouvoir les pratiques de lecture pour tous les publics 2) Créer du lien social par le développement de pratiques de lecture pour tous les âges 3) Développer l'accès à la lecture pour les publics empêchés et pour les publics éloignés 4) Développer une dynamique de partenariat et de co-construction de projets 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Privilégier la gratuité des prêts aux – de 18 ans et des animations proposées 2) Déménager la bibliothèque 3) Développer l'intergénérationnel 4) Mettre en œuvre le P.Q.D.L.P.
Cohésion sociale.	Favoriser la cohésion sociale (O.D.D. 1, 3, 4, 11, et 16).	<ol style="list-style-type: none"> 1) Etre un relais entre partenaires et citoyens 2) Favoriser le bien-être physique et social de la population 3) Promouvoir l'accès aux droits fondamentaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre à disposition des partenaires et des citoyens une infrastructure aux normes 2) Mettre en œuvre le P.C.S.
A.T.L./Accueil extrascolaire	Développer/renforcer l'A.T.L. (O.D.D. 11 et 16).	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place des collaborations fortes 2) Renforcer l'attractivité et la qualité des plaines et des écoles de devoirs 3) Mise en place de synergies entre l'école et un ensemble d'acteurs 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en œuvre le programme C.L.E.
Urbanisme.	Assurer le développement territorial (O.D.D. 9 et 11).	Fournir un service public optimal.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Application du Code du Développement Territorial

			2) Respecter les nouveaux délais de rigueur
Enseignement (O.D.D. 11 et 16).	<p>1) Assurer le rôle de l'école dans la vie collective</p> <p>2) Adapter l'enseignement communal fondamental aux exigences nouvelles</p>	<p>3) Soutenir, préserver et maintenir les petites écoles rurales</p> <p>4) Initier aux langues et ouvrir aux autres cultures</p>	<p>1) Rencontrer les acteurs de terrain</p> <p>2) Mettre en place l'immersion en anglais dès la 3^{ème} maternelle</p>
Finances communales.	Réduire l'imposition communale (O.D.D. 8 et 11).	Réduire le montant des centimes additionnels à l'I.P.P. ou au P.I.	
Service technique communal.	Assurer une meilleure organisation du service et satisfaire la population (O.D.D. 3, 8, 10, 11, et 16).	<p>1) Assurer une planification concertée et objectivée des tâches et missions</p> <p>2) Porter une attention particulière aux conditions de travail du personnel</p>	<p>1) Réaliser des plans d'actions prioritaires</p> <p>2) Organiser des réunions hebdomadaires avec les chefs de pôles</p> <p>3) Renforcer le cadre du personnel</p> <p>4) Réaliser les investissements utiles et nécessaires en équipements et en matériel</p>
Sports.	Développer le sport sur le territoire (O.D.D. 3 et 4).	<p>1) Optimiser les espaces disponibles et finaliser la réhabilitation des deux salles actuellement inutilisables à l'intérieur du centre sportif de Leuzarena</p> <p>2) Apporter aux clubs sportifs des infrastructures modernes et adaptées</p> <p>3) Améliorer les petites infrastructures sportives et les aires de jeux</p> <p>4) Développer une politique</p>	<p>1) Mise en place d'une concertation avec les acteurs sportifs</p> <p>2) Passer à l'éclairage LED au hall de tennis et à Leuzarena</p> <p>3) Remplacer le revêtement de la salle de gym de l'école du « Rempart »</p> <p>4) Installer de nouveaux modules aux abords du RAVEl</p> <p>5) Mise en place d'un « Conseil du Sport »</p>

			<p>sportive pour tous</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Poursuivre l'aide apportée aux clubs 6) Développer l'offre sportive, notamment en ciblant les enfants et les jeunes 7) Poursuivre et développer les projets mis en place avec l'ADEPS 8) Renforcer les offres de stages en partenariat avec les clubs locaux 9) Renforcer les opérations organisées avec les écoles 10) Renforcer les activités organisées avec la Fédération de sport adapté 	<ol style="list-style-type: none"> 6) Gérer administrativement les dossiers de reconnaissance et de subside (formations/informations) 7) Organiser des journées thématiques et gratuites 8) Organiser des actions d'information et de formation à la santé et à la diététique 9) Mettre en œuvre le projet de rénovation de la piscine, gérée par la R.C.A.
Climat/énergie/...	Lutter contre le gaspillage énergétique (p.3 et 8) (O.D.D. 3, 9, 11, 12, 13, et 16).	Mise en conformité et/ou choix d'investissements de moindre consommation énergétique	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adhésion aux projets de rénovation énergétique 2) Entreprendre la rénovation énergétique des bâtiments communaux, notamment scolaires 	
Climat/énergie/...	Diminuer l'empreinte carbone de la Ville (p.8) (O.D.D. 3, 9, 11, 12, 13, et 16).		<ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser une approche de rénovation globale des logements 	
Tourisme.	Renforcer l'attractivité de la commune (p.8)	Faire connaître la commune et la région (p.8)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Pérenniser les activités existantes 2) Mettre en valeur la collégiale, les brasseries et fromageries artisanales (p.8) 	
Aménagement du territoire.	Développer l'attractivité du centre-ville (p.9) (O.D.D. 9 et 11).	1) Associer le citoyen aux décisions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Utiliser les outils existants (commissions diverses, ...) 	

		<p>2) Redéfinir un périmètre de rénovation urbaine</p> <p>3) Accompagner les travaux de la Grand-Place, de la rue E. Vandervelde et de la rue de Condé, gérés par le S.P.W.</p>	<p>2) Développer le partenariat avec l'I.P.L.F.</p> <p>3) Mettre en œuvre le projet « Quartier nouveau »</p> <p>4) Proposer un stationnement offrant un temps de gratuité en centre-ville (p.3)</p> <p>5) Optimiser la politique menée en matière de rénovation et de revitalisation urbaine</p>
<p>Environnement (p.12) et qualité de vie (p.21) (O.D.D. 3, 12, 13, et 15).</p>	<p>1) Enrayer les inondations</p> <p>2) Embellir l'espace public</p> <p>3) Soutenir les producteurs locaux et encourager les circuits courts</p> <p>4) Viser le « zéro déchet »</p> <p>5) Mettre en conformité les cimetières (au décret)</p>	<p>1) Mettre en œuvre les recommandations de « Giser », tant en termes de travaux à réaliser que d'agriculteurs à sensibiliser</p> <p>2) Mettre en place ou pérenniser certaines collaborations pour embellir l'espace public</p> <p>3) Soutenir les projets citoyens</p> <p>4) Soutenir la création d'une halle permanente pour les producteurs locaux</p> <p>5) Développer le « zéro déchet » dans les structures communales</p> <p>6) Garantir le « zéro phyto » dans l'espace public</p>	<p>1) Maintenir un agent communal en centre-ville (propreté)</p> <p>2) Développer des campagnes de sensibilisation et des opérations de propreté</p> <p>3) Etre à l'écoute des besoins des citoyens</p> <p>4) Former le personnel</p> <p>5) Créer un « pôle environnement » au sein des services communaux</p> <p>6) Inclure des clauses environnementales, locales et sociales dans les C.S.Ch.</p>
<p>Cultes (p.12) (O.D.D. 11 et 16).</p>	<p>1) Restauration des bâtiments du culte</p> <p>2) Mise en conformité des cimetières au décret</p>		<p>3) Procéder aux restaurations des églises de Chapelle-à-Oie et de Grandmetz, ainsi que de la collégiale</p>

			4) Promouvoir les marchés groupés entre F.E.
Culture (compétence communale) (p.16) (O.D.D. 4, 11, et 16).	1) Soutien au C.I.A.D. 2) Offrir une infrastructure pour les cérémonies et réceptions 3) Mettre en œuvre le contrat programme qui nous lie au C.C.L.	Recherche de partenariats (Ville de Tournai, ...) afin de pérenniser le C.I.A.D.	1) Mettre en œuvre le projet de reconstruction et d'agrandissement du pavillon du parc du Coron
Bien-être animal (p.16).	Assurer la protection et le bien-être des animaux (O.D.D. 14 et 16).		
Agriculture.	Assurer la pérennisation de l'agriculture (O.D.D. 2, 3, 11, 12, et 15).	1) Dialogue avec les agriculteurs et leurs partenaires 2) Accompagnement de l'évolution des pratiques vers une agriculture durable 3) Soutien aux agriculteurs victimes de calamités	1) Soutien administratif
Aînés.	Politique de soutien aux plus âgés (O.D.D. 10 et 11).	1) Soutenir les activités récréatives, culturelles et intergénérationnelles 2) Soutenir le C.C.A.	
Participation citoyenne et citoyenneté.	(O.D.D. 10, 11, et 16).	1) Etre à l'écoute du citoyen et l'impliquer dans les décisions	1) Impliquer les conseils consultatifs dans les décisions communales 2) Prévoir un budget participatif pour des projets de citoyens 3) Mettre des moyens logistiques à disposition du citoyen 4) Soutenir les associations

			<p>« Leuze-en-Mémoire » et « C.H.A.L. »</p>
<p>Communication (transversal)</p>	<p>Communiquer vers les citoyens</p>	<p>1) Poursuivre le trimestriel « Le Fil de Leuze » 2) Alimenter le site internet et les réseaux sociaux</p>	<p>1) Renforcer la bonne circulation des informations en interne 2) Renforcer l'équipe 3) Créer et gérer une page de type Facebook</p>